



Le Pôle est implanté dans les locaux de l'ESAT Les Ateliers de Chennevières.

PCPE Transition Val-de-Marne
75 rue des Fusillés de Châteaubriant
94430 Chennevières-sur-Marne
Mail : pcpe94@amisdelatelier.org
Tél. : 07 62 84 68 60

- › Bus RATP 208B, arrêt Rue des Fusillés de Châteaubriant
- › Bus RATP 308, arrêt Zone Industrielle
- › Bus OPTILE 03, arrêt Fusillés

PARTENAIRES



RECRUTEMENT

L'équipe du PCPE Transition Val-de-Marne est en cours de constitution. Si vous souhaitez intervenir sur la plateforme du PCPE en tant qu'accompagnateur psycho-éducatif ou paramédical, vous pouvez nous contacter par mail à : pcpe94@amisdelatelier.org

Depuis plus de 50 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne 2 800 personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein de ses 76 établissements et services. Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie. La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Siège : 17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry • Tél. : 01 46 29 59 00

Site web : www.fondation-amisdelatelier.org

Val-de-Marne (94)



OUVERTURE
AVRIL 2018

PCPE Transition Val-de-Marne

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
du Val-de-Marne (94)

75 rue des Fusillés de Châteaubriant
94430 Chennevières-sur-Marne



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

LES OBJECTIFS ET MISSIONS DU PCPE TRANSITION VAL-DE-MARNE

Ce nouveau type de dispositif élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la « réponse accompagnée pour tous », vise à concevoir et organiser une réponse transitoire pour des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins.

Il poursuit quatre objectifs :

- L'accompagnement à domicile dans l'attente d'une réponse adaptée,
- L'anticipation et la prévention des ruptures de parcours,
- Le maintien à domicile dans un objectif d'inclusion,
- La guidance parentale.

Il mobilise des moyens :

- Mise en œuvre d'interventions directes par des professionnels salariés,
- Organisation et coordination des interventions de professionnels libéraux,
- Coordination des interventions d'autres établissements et services.



L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT PARTENARIAL DANS CE DISPOSITIF EST MAJEUR, LE PÔLE A DONC POUR OBJECTIFS PREMIERS :

- De lier des relations étroites par convention avec des professionnels du secteur libéral (sanitaire, paramédical, social et médico-social),
- De développer les partenariats avec l'Education Nationale,
- De formaliser des partenariats avec les autres acteurs du département.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LES MODALITÉS

Les personnes accompagnées

Le PCPE s'adresse aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap et leurs aidants ; prioritairement, les personnes sans solution d'accompagnement.

Les modalités d'entrée

Une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie auprès des Personnes Handicapées (CDAPH) est nécessaire pour l'accompagnement par le PCPE. Une fois la notification reçue, le projet d'accompagnement pourra être élaboré et mis en œuvre, après évaluation par l'équipe du PCPE.

Les modalités d'accueil et d'accompagnement

Le Pôle sera structuré autour d'une équipe pluridisciplinaire et d'un réseau de professionnels libéraux.

Le Pôle assurera des prestations directes, des prestations de coordination d'intervention de professionnels libéraux, à partir de la formalisation du projet personnalisé et de l'évaluation des besoins de la personne. Ces prestations se réaliseront sur le lieu de vie du bénéficiaire ou tous les lieux propices à une prise en charge.

L'équipe d'intervention directe du Pôle sera mobile et en mesure de se déplacer auprès des personnes accompagnées et de leurs proches aidants.

Pour l'accompagnement des aidants, la Fondation a développé un partenariat privilégié avec le pôle de thérapie familiale de l'hôpital Paul Guiraud.

Horaires

Le PCPE prévoit une plage horaire d'ouverture de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi.